



## Compte-rendu du CSAL-Formation Spécialisée

du 16 mai 2023

Nous étions réunis ce jour au second CSAL-Formation spécialisée, pour lequel aucun règlement intérieur n'a été présenté.

Le président de séance, M. Cabanel, a répondu de cette absence par le fait que celui-ci avait un processus à suivre, notamment passer d'abord les étapes des CSA ministériel et CSA de réseau. Celles-ci n'ayant pas été franchies, il est impossible qu'il puisse être présenté en local. Cette situation transitoire devrait alors durer encore quelques mois...

Outre cette absence de cadre réglementaire, la CGT Finances Publiques 33 a également déploré le manque criant de documents liés à l'ordre du jour ne nous permettant pas de préparer convenablement cette réunion. Il est pourtant question de vos conditions de vie au travail, de votre sécurité, ces sujets ne sont donc pas à traiter à la légère !

M. Cabanel a reconnu un manquement de sa part et a proposé de remettre au prochain CSAL-FS les points pour avis.

Dans sa déclaration liminaire, la CGT Finances Publiques 33 a souhaité revenir sur les activités diverses et variées proposées aux différents cadres (atelier cuisine, chant, escape game...). Le Président a justifié cela en évoquant qu'il s'agissait d'une décision locale dans le cadre du modèle managérial mis en place afin de « *faciliter par la suite l'expression, abaisser les barrières, structurer leur vie professionnelle* ».

Pour la CGT Finances Publiques 33, il n'est pas certain que le modèle managérial choisi diminue les charges de travail dans les services, marque l'arrêt des restructurations, augmente le point d'indice et permette à l'ensemble des agents de la Gironde de se sentir « moins mal » au travail.

Ont été ensuite examinés les points suivants à l'ordre du jour :

### **Budget**

S'agissant des demandes formulées par les collègues en matériel pouvant améliorer leurs conditions de travail, la CGT Finances Publiques 33 avec l'ensemble des organisations syndicales ont décidé d'engager les dépenses pour que les commandes soient passées, les délais de traitement par l'UGAP pouvant être de plusieurs semaines... voire mois.

Ces dépenses concernent :

- une provision pour aménagements de poste ;
- un abri à vélos à Biganos ;
- 50 supports de PC ;
- 50 sacs à dos et 20 valises à roulettes ;
- des brassards guide file/serre file ;
- des tapis de souris ;
- des lampadaires ;
- un range-vélos 5 places à Arcachon.

Pour information, le CSAL-FS dispose d'une enveloppe de 174 000 € qui est entièrement destinée à l'amélioration de vos conditions de vie au travail et aux formations associées (cf. point plus bas).

Nous vous invitons donc à transmettre d'éventuelles demandes à vos chefs de service, **en mettant vos organisations syndicales en copie**. Nous pourrions ainsi vérifier que celles-ci sont bien parvenues en direction.

Concernant les aménagements de poste, il a été rappelé durant ce CSAL-FS qu'**une visite chez le médecin de prévention est nécessaire et obligatoire** pour déclencher la commande.

La CGT Finances Publiques 33 a profité de ce rappel pour dénoncer la difficulté d'obtenir un rendez-vous avec la médecine de prévention en raison du manque d'effectif. A priori, un nouveau médecin doit arriver début juin... Mais il est à noter que la Gironde sera toujours en déficit d'un poste de médecin compte tenu du départ prochain du Dr Demettré qui fait valoir ses droits à la retraite.

La CGT Finances Publiques 33 s'est d'ailleurs réjouie de la présence de cette dernière, membre de droit de ce CSAL-FS, anciennement CHSCT, réclamée depuis de nombreuses instances. Son apport dans les débats, comme nous avons pu le constater ce jour, est réel.

### **Point Formation**

Nous avons appris lors de ce CSAL-FS que certains chefs de service refusaient les demandes de formations du catalogue « **Formations spécialisée santé, sécurité, et conditions de travail** » (formation aux premiers secours, yoga des yeux,...) objectant un manque de « budget ».

Ce motif invoqué, pour le moins étonnant, n'est pas valable ainsi que nous l'a rappelé le Président, les formations étant proposées après avoir été budgétées.

**Nous vous invitons alors à nous contacter par retour si votre demande a été refusée**, celles-ci devant faire l'objet d'un examen lors du prochain CSAL-FS en juin.

En outre, la CGT Finances Publiques 33 s'est interrogée auprès de ce CSAL-FS si le calendrier de ces dernières années : recensement des besoins de formations en printemps, mise en place en septembre/octobre, était le plus adéquat.

De nombreuses absences à ces formations sont constatées. Pour la CGT Finances Publiques 33, certaines peuvent trouver raison dans une organisation de service remis en cause par les départs/arrivées du 1<sup>er</sup> septembre et les besoins de formation « métier » des nouveaux agents, les autres collègues « sachants » ayant alors la charge d'assurer le bon fonctionnement du service en leur absence.

Il a été répondu que cette année, les formations de cette Formation spécialisée débuteraient dès le mois de juin et qu'une réflexion plus large sur la programmation serait mise en place.

## **Point Immobilier**

Un point a été fait sur les travaux et projet en cours parmi lesquels :

- **Site de Libourne Wilson :**

Fin des travaux prévue au 26 mai puis 2 jours de reprise des finitions.

De nombreux défauts ont été portés à la connaissance du Président (peintures non terminées/qui ont débordé, goulottes non fixées, accrocs dans le mur,...). La division BLI se rendra sur place pour faire le point.

- **Mérignac :**

- SIP : La première partie des travaux se termine. Un déménagement prochain est prévu pour finaliser le reste du SIP.
- SGC Pessac : Les travaux doivent débuter fin juillet et l'installation des collègues prévue pour la mi-septembre si le calendrier est bien respecté.

- **Accueil de la Cité administrative :**

La réinstallation au RDC devrait avoir lieu mi-octobre.

## **Questions diverses**

- Suite aux événements survenus sur les sites de La Réole (fuite de monoxyde de carbone de la chaudière) et de Libourne Wilson (suspicion d'une fuite de gaz) fin avril, la CGT Finances Publiques 33 a déploré plus largement le manque d'entretien des installations de chauffage, climatisation, des détecteurs, extincteurs...

Le Président s'est engagé :

- au renouvellement et au contrôle des extincteurs et des détecteurs de CO<sub>2</sub> (pour les sites disposant d'une chaudière) ;
  - à la reprise des exercices d'évacuation incendie sur tous les sites.
- Alerté par plusieurs collègues, la CGT Finances Publiques 33 a fait remonter au Président des vols répétés d'objets personnels et professionnels sur certains sites de la Cité administrative. Le Président va prendre l'attache des différents chefs de service.
  - La CGT Finances Publiques 33 a également souhaité revenir sur la réglementation concernant les fiches de signalement.  
Lorsqu'un agent dépose une fiche, celle-ci doit être systématiquement transmise aux représentants du personnel par la direction pour étude en CSAL-FS.  
La CGT réclame ces fiches tous les ans mais cela semble poser problème...  
Après recherches, il se trouve que ces fiches n'ont pas été étudiées en instance depuis 2020.  
Nous vous invitons donc à nous transmettre vos fiches en copie.

**La CGT Finances Publiques 33 est là pour vous.**

**Nous vous invitons à nous contacter par mail à [cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr)  
ou par téléphone au 0648763769.**

**Vos représentants CGT Finances Publiques 33 au CSAL-FS  
Aurélie Vuaillet, Laurent Gadal et Stéphane JOLY**